



FS 5 – 2016 02 07

Mortalité prématurée imputable à la pollution atmosphérique

normes OMS et normes de l'UE

<http://www.eea.europa.eu/fr/pressroom/newsreleases/de-nombreux-europeens-restent-exposes>

Publié 30/11/2015 Dernière modification 30/11/2015

« *La pollution atmosphérique constitue le premier risque sanitaire d'origine environnementale en Europe. Elle raccourcit l'espérance de vie des personnes affectées et contribue à l'apparition de maladies graves, telles que des maladies cardiaques, des troubles respiratoires et des cancers. Selon un nouveau rapport publié aujourd'hui par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), la pollution de l'air continue de causer plus 430 000 décès prématurés en Europe par an.* »

« Le rapport 2015 de l'AEE sur [la qualité de l'air en Europe](#) dresse le bilan de l'exposition de la population européenne aux polluants atmosphériques

Le rapport montre que la plupart des citoyens restent exposés à des niveaux de pollution atmosphérique jugés nocifs par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les principaux polluants ayant une incidence sur la santé humaine sont les **particules (PM)**, l'**ozone troposphérique (O3)** et le **dioxyde d'azote (NO2)**. Les estimations de l'impact sur la santé d'une exposition chronique aux PM_{2,5} montrent que ce polluant a été responsable de 432 000 décès prématurés en Europe en 2012, un chiffre similaire aux estimations des années précédentes. Les expositions au dioxyde d'azote et à l'ozone sont jugées responsables respectivement d'environ 75 000 et 17 000 décès prématurés.

Autres conclusions du rapport

- **Les particules** peuvent provoquer ou aggraver des maladies cardiovasculaires et pulmonaires, des infarctus et des arythmies. Elles peuvent aussi provoquer des cancers. En 2013, 87 % de la population urbaine de l'Union européenne était exposée à des concentrations de PM_{2,5} dépassant la valeur fixée par l'OMS pour protéger la santé humaine. Les normes européennes en matière de qualité atmosphérique étant moins strictes, seulement 9 % de la population était exposée à des taux de PM_{2,5} dépassant la valeur cible définie par l'UE. Les avantages liés à l'amélioration de la qualité de l'air en Europe sont évidents. Le respect par l'ensemble des pays de l'UE des normes de l'OMS en matière de qualité de l'air permettrait de diminuer les concentrations moyennes de PM_{2,5} et de réduire de 144 000 le nombre de décès prématurés par an, par rapport à la situation actuelle. Les PM_{2,5} se réfèrent aux particules d'un diamètre maximal de 2,5 µm. Les petites particules peuvent pénétrer profondément dans les poumons.
- L'exposition à l'**ozone** dans les villes reste très élevée. En 2013, 98 % de la population urbaine de l'UE était exposée à des concentrations d'ozone dépassant la valeur de la directive de l'OMS. Environ 15 % de la population était exposée à des concentrations d'ozone supérieures à la valeur cible européenne (moins stricte). Les concentrations d'ozone ont également des conséquences néfastes sur les cultures, les forêts et les végétaux, dont elles diminuent le taux de croissance et le rendement. L'objectif à long terme en matière de protection des végétaux contre l'ozone a été atteint dans 86 % des zones agricoles de l'UE.

- Le **dioxyde d'azote** affecte directement le système respiratoire et contribue à la formation de particules et d'ozone. En 2013, 9 % de la population urbaine de l'UE était exposée à des concentrations de dioxyde d'azote dépassant les normes de l'OMS et de l'UE, 93 % des dépassements ayant lieu à proximité de routes.
- Le **benzopyrène** est un polluant organique carcinogène. Généralement causée par la combustion de bois, l'exposition au benzopyrène est répandue, en particulier en Europe centrale et orientale. En 2013, un quart de la population urbaine de l'UE était exposée à des concentrations de benzopyrène supérieures à la valeur cible et jusqu'à 91 % étaient exposés à des concentrations de benzopyrène dépassant le niveau de référence estimé sur la base de chiffres de l'OMS concernant les risques.
- Les émissions de **dioxyde de soufre (SO2)** ont considérablement diminué au cours des dernières décennies, grâce à la législation européenne exigeant une plus faible teneur en soufre dans les carburants ainsi que l'utilisation de technologies d'épuration des émissions. Seuls quelques dépassements par rapport à la valeur limite européenne pour le dioxyde de soufre ont eu lieu en 2013.
- Les concentrations de **monoxyde de carbone**, de benzène et de métaux lourds (arsenic, cadmium, nickel et plomb) dans l'air extérieur étaient généralement faibles dans l'Union européenne en 2013, avec quelques dépassements des valeurs limites et cibles respectives fixées par la législation européenne. »

Polluants	% de population impactée	
	Normes OMS	Normes UE
particules PM 2,5	87 %	9 %
ozone	98 %	15 %
dioxyde d'azote	9 %	9 %
	dont 93 % des dépassements ayant lieu à proximité de routes.	
benzopyrène	91 %	25 %
dioxyde de soufre	Quelques dépassements	
monoxyde de carbone	Quelques dépassements	

Mortalité prématurée imputable à la pollution atmosphérique

Dernière modification 30/11/2015 10:40

<http://www.eea.europa.eu/fr/pressroom/newsreleases/de-nombreux-europeens-restent-exposes/mortalite-prematuree-imputable-a-la>

Country	PM2.5	O3	NO2
France	† 43 400	† 1 500	† 7 700
Total Europe	† 432 000	† 17 000	† 75 000